



## Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS – 04 42 44 51 51  
[www.ville-sausset-les-pins.fr](http://www.ville-sausset-les-pins.fr)

### Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 9 avril 2024

Nombre de membres

Afférents : 29

Présents : 20

Qui ont pris au vote : 26 (M. le maire ne prend pas part au vote)

L'an deux mille vingt-quatre et le neuf du mois d'avril à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Sausset-les-Pins, s'est réuni à la Salle des Arts et de la Culture, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément à l'article L 2121-10, du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame Marie-Laure WALTHER, Première Adjointe au maire.

Etaients présents à cette assemblée :

Maxime MARCHAND, Maire,

Les adjoints : Mme Marie-Laure WALTHER, M. Jean-Louis LABOURAYRE, Mme Christelle BURRIAT, M. Serge AMBAN, Mme Elisabeth MARAÏNI, M. Anthony BICCHIERAI, Mme Julie SAVI, M. Stéphane DETRAY,

Les conseillers municipaux :

Mme Julie DESMOULINS, M. André MOURGUES, M. Francis GENGOUX, Mme Dominique PIGNATEL, M. Didier ZIKA, Mme Cécile BONNEAU, Mme Marion NEFF, M. Pierre-Valentin VERNHES, M. Alain LEVINSPUHL, M. Etienne HERPIN, Mme. Christine BEAULIEU, Mme Marjolaine CHATONEY.

Excusés, avaient donné procuration :

M. Patrice THOMAS à M. Jean-Louis LABOURAYRE

M. Jacques SABATIER à M. Didier ZIKA

Mme Valérie WILLEMART à M. Stéphane DETRAY

Mme Mary-Christine BERTRANDY-CAMPANA à M. Alain LEVINSPUHL

Mme Valérie MASSON-RAGUSA à Mme Christine BEAULIEU

M. Philippe GALIZZI à Mme Christelle BURRIAT

Absents :

Mme Géraldine CAMPENS

M. Bruno CHAIX

A été nommé secrétaire : M. Pierre-Valentin VERNHES

### DELIBERATION N°2024-04-04

Nomenclature ACTES 7.1

#### ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF – ANNEE 2023

#### Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 2024-02-08 du 27 février 2024 prenant acte du débat sur le rapport des orientations budgétaires ;

VU le compte de gestion 2023 du comptable public approuvé par délibération n°2024-04-03 du 9 avril 2024.

CONSIDERANT la nécessité d'approuver le compte administratif 2023

#### Et après en avoir délibéré,

**CONSTATE** que le compte de gestion établi par le receveur municipal fait ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le compte administratif.

**RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser,

**VOTE ET ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés dans la note explicative ci-dessous

VOTE :

Pour : UNANIMITE

Contre :

Abstention :



La Première Adjointe,  
Marie-Laure WALTHER

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

Département des Bouches-du-Rhône  
 Commune de SAUSSET LES PINS

Rapporteur : Stéphane DETRAY

**DELIBERATION N° 2024-04-04**

**Objet : Adoption du compte administratif – Année 2023**

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

Le compte administratif du budget ville de l'exercice 2023 affiche les résultats suivants :

	Mandats émis	Titres émis	Résultats 2023
Fonctionnement	9 814 038,07	10 608 117,76	794 079,69
Investissement	1 944 859,07	1 519 221,96	-425 637,11
Résultat de l'exercice 2023			368 442,58

Avec prise en compte des résultats antérieurs cumulés :

	Mandats émis	Titres émis	Résultats 2023	Résultats antérieurs cumulés	Nouveaux résultats cumulés
Fonctionnement	9 814 038,07	10 608 117,76	794 079,69	667 679,34	1 461 759,03
Investissement	1 944 859,07	1 519 221,96	-425 637,11	3 114 132,75	2 688 495,64
Résultat cumulé global au 31/12/23					4 150 254,67

Avec prise en compte des restes à réaliser :

Résultats cumulés au 31/12/23		Reste à réaliser		
		Dépenses	Recettes	
Fonctionnement	1 461 759,03	0,00	0,00	1 461 759,03
Investissement	2 688 495,64	693 722,10	754 871,75	2 749 645,29
Total	4 150 254,67	693 722,10	754 871,75	4 211 404,32

Les restes à réaliser sont les dépenses et recettes de la section d'investissement qui ont été engagées mais qui n'ont été ni mandatées ni recouvrées en 2023.